Le tableau **6** de cette section (pp. 333 à 335) donne les statistiques de l'emploiement dans les industries manufacturières en 1929, telles que relevées par le recensement industriel. On voit par ces statistiques que 23,597 établissements employaient 96,607 personnes à salaire et 597,827 à gages, soit un total de 694,434 personnes. Sur chaque mille personnes employées dans les manufactures, 139 sont classées comme travaillant à salaire et 861 comme à gages; les premières ont gagné 23·2 p.c. et les dernières 76·8 p.c. du montant total payé en salaires et gages.

Répartition des employés, par provinces, en 1929.—L'analyse des rapports, par provinces, montre que 51,372, ou 53·2 p.c. de tous les employés à salaire étaient dans l'Ontario; de ce nombre, 37,777 étaient des hommes et 13,595 des femmes. La proportion d'hommes chez les employés à salaire était de 51·2 p.c., tandis que celle de femmes était de 59·6. Le Québec, qui avait 26,857 personnes, vient en deuxième par le nombre d'employés à salaire, contribuant au total d'employés à salaire au Canada 28·8 p.c. des hommes et 24·4 p.c. des femmes. La Colombie Britannique donne aussi une forte proportion d'hommes parmi les employés à salaire, ayant 6·4 p.c. des hommes à salaire au Canada et 4·6 p.c. des femmes. De la rémunération globale, il a été payé $101,492,870, ou 53·8 p.c., dans l'Ontario; $53,383,006 ou 28·3 p.c., dans le Québec, et $11,223,409, ou 6·0 p.c. dans la Colombie Britannique.

Chez les ouvriers, les hommes sont au nombre de 468,043 et les femmes, 129,784; 48·8 p.c. des hommes et 46·3 p.c. des femmes sont employés dans l'Ontario. Les manufactures du Québec ont 29·3 p.c. des hommes et 37·9 p.c. des femmes, tandis que la Colombie Britannique a 8·4 p.c. des hommes et 4·9 p.c. des femmes. En ce qui concerne les gages, les établissements de l'Ontario ont payé 51·3 p.c. du total; ceux du Québec 28·9 et et ceux de la Colombie Britannique 8·1 p.c.

Répartition par industries.—Les industries du bois et du papier avec 21,242 salariés avaient un plus grand nombre d'employés administratifs que tout autre groupe, soit 22·0 p.c. du total et payant 23·0 p.c. du total des salaires; 24·0 p.c. du total des employés à gages appartenaient à ce groupe, qui payait 23·9 p.c. des gages. Seulement 9·0 p.c. de toutes les femmes travaillant comme ouvrières étaient dans les industries du bois et du papier, comparativement à 28·2 du total des hommes. Les industries textiles viennent ensuite par le nombre d'employés à gages, représentant 17·7 p.c. du total, les gages étant 13·8 p.c. du total des rémunérations. Le nombre d'ouvrières dans ces industries constitue 48·8 p.c. du total des femmes et les hommes seulement 9·0 p.c. du total des hommes. Dans l'industrie du fer et de l'acier 19·5 p.c. du total des employés à gages reçoivent 24·6 p.c. des gages payés. Le nombre d'hommes employés dans ces industries constitue 24·1 p.c. du total des ouvriers industriels en 1929, tandis que seulement 2·6 p.c. des ouvrières travaillaient dans les usines de fer et d'acier.

19.—Personnel des deux sexes (à salaire ou à gages) par provinces et groupes d'industries, en 1929.

Province et groupe.	Personnel à salaire.			Salaires.	Personnel à gages.			Gages.
	Hom.	Femmes.	Total.		Hom.	Femmes.	Total.	
Province.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.	p.c.
Ile du Prince-Edouard	0·2	0·2	0·2	0·1	0·3	0·6	0·3	0·1
Nouvelle-Ecosse	1·9	1·7	1·9	1·6	3·3	2·8	3·2	2·4
Nouveau-Brunswick	1·8	1·7	1·8	1·7	2·8	2·8	2·8	2·0
Québec	28·8	24·4	27·8	28·3	29·3	37·9	31·2	28·9
Ontario	51·2	59·6	53·2	53·8	48·8	46·3	48·3	51·3
Manitoba	4·6	4·2	4·5	4·4	3·9	3·0	3·7	4·1
Saskatchewan	2·5	1·5	2·2	1·9	1·1	0·4	1·0	1·1
Alberta	2·6	2·1	2·4	2·2	2·1	1·3	1·9	2·0
Col. Britannique et Yukon	6·4	4·6	6·0	6·0	8·4	4·9	7·6	8·1
Totaux	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**	**100·0**